Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet : **Préavis n° 25/2022**

concernant une demande de crédit de CHF 50'000.- TTC pour l'étude de la construction d'un ascenseur pour le bâtiment du Collège 1912 – Le Montant

Date séance : Jeudi 25 Août 2022

Présents : Monsieur le Syndic et le Municipal Jean Zucchello ainsi que la Commission des finances au complet

Le bâtiment du Collège 1912 – Le Montant fait partie intégrante du patrimoine de la Commune de Genolier. Il est utilisé par les écoles depuis 1912. Son emplacement et son histoire garantissent sa pérennité. Son affectation actuelle et ses affectations futures nécessiteront sans aucun doute des adaptations et des modifications. La commission relève que le travail d'étude sur l'ascenseur s'étale sur deux législatures.

Pour rappel, la commission des finances ne se prononce pas sur les aspects esthétiques, ni sur les aspects légaux liés à la construction, ni sur le respect des normes en vigueur dans le bâtiment.

Le préavis concerne une demande de crédit que CHF 50'000.- pour effectuer une étude de la construction. Mais la commission des finances aimerait rappeler que le montant total de l'investissement estimé est de CHF 650'000.- et qu'en acceptant ce préavis nous acceptons presque implicitement la construction d'un ascenseur pour environ CHF 650'000 .-

La commission note également que le besoin n'est pas urgent et qu'un changement d'affectation du bâtiment est fort probable à moyen terme. La commission aimerait enfin rappeler, si besoin est, que la situation géopolitique, énergétique et économique actuelle est incertaine impliquant une certaine sélectivité dans le choix des projets.

Dans ce contexte, la commission des finances estime que le coût total de l'opportunité est trop élevé et qu'il n'est donc pas nécessaire d'engager des fonds pour poursuivre cette opportunité pour l'instant.

Fondée sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil de refuser le préavis 25/2022 concernant une demande de crédit de CHF 50'000.- TTC pour l'étude de la construction d'un ascenseur pour le bâtiment du Collège 1912 – Le Montant.

Fait à Genolier le 2 septembre 2022

Eric Bocquet Grégory Favre Olivier Rochat Karine Kalcic Frederic von der Weid

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 278 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch